

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

LPP 35 Flex

Nom de l'initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Product) : CACEIS (Switzerland) SA

Classe A (CHF) ISIN : CH1302898072

Site internet de l'initiateur du PRIIP : www.caceis.ch. Veuillez appeler le +41 58 261 94 00, pour de plus amples informations.

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) est chargée du contrôle de CACEIS (Switzerland) SA en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CACEIS (Switzerland) SA est autorisée en Suisse et régulée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

PROBUS PLEION Fund est autorisé en Suisse et régulé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Date de production du Document d'Informations Clés : 06.11.2024

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Un fonds ombrelle contractuel de droit suisse, relevant du type « Autres fonds en placements traditionnels ».

Durée

Le Produit a été constitué pour une durée indéterminée.

Objectifs

L'objectif de placement du Produit PROBUS - PLEION Fund – LPP 35 Flex est l'appréciation du capital à long terme et la génération d'un revenu régulier par le biais d'un portefeuille équilibré, diversifié, dont les caractéristiques principales sont une gestion active, dynamique et flexible et dont la part investie en action s'élève en principe à 35%.

L'allocation du portefeuille suivra les principes énoncés dans la Loi sur la prévoyance professionnelle, vieillesse, survivants et invalidité (« LPP »). Le portefeuille sera composé principalement de parts de véhicules de placements collectifs (structure fonds de fonds). La sélection des fonds cibles fera l'objet d'un examen rigoureux du gérant, lequel se fondera sur des critères tant qualitatifs que quantitatifs.

Le Produit peut investir entre 20% et 50% de sa fortune en titres de participation et droits-valeurs de sociétés du monde entier et jusqu'à 90% en obligations et autres titres de créance et droits de créance à revenu fixe ou variable de débiteurs privés et de droit public du monde entier.

Ces investissements sont réalisés de manière directe ou par le biais de parts de véhicules de placements collectifs (y compris les ETF), instruments financiers dérivés (y compris warrants et forwards) et produits structurés, ces derniers étant autorisés à hauteur de 20%.

Le Produit peut également investir de manière accessoire dans des investissements alternatifs tels que fonds à stratégies alternatives ainsi que dans des parts de placements collectifs pouvant investir de manière directe ou indirecte en métaux précieux ou matières premières, dans des instruments du marché monétaire et s'exposer de manière indirecte à l'immobilier par le biais de placements collectifs de capitalux.

Un maximum de 30% peut être investi dans des placements non libellés en CHF et non couverts contre le risque de change.

Affectation des revenus : Capitalisation

Investisseurs visés

Le Produit LPP 35 Flex est subdivisé en deux classes de parts :

La classe A est ouverte à tout investisseur.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse

Vous pouvez demander les rachats du Produit chaque Jour d'Évaluation conformément aux termes spécifiés dans le prospectus.

De plus amples informations au sujet de ce Produit ainsi que le contrat de fonds et le prospectus, le dernier rapport annuel, ainsi que d'autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la direction de fonds, CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon, et auprès de la banque dépositaire.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

←.....→

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Nous avons classé ce Produit dans l'indicateur de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés.

Par ailleurs, vous serez exposés aux risques suivants (non appréhendés dans l'indicateur synthétique de risque), à savoir :

Investissement dans des autres OPC/OPCVM : Un Produit qui investit dans d'autres organismes de placement collectif n'aura pas de rôle actif dans la gestion quotidienne de l'organisme de placement collectif dans lequel il investit. En outre, un Produit n'aura généralement pas l'occasion d'évaluer les investissements spécifiques effectués par les organismes de placement collectif sous-jacents avant qu'ils ne soient fait. En conséquence, les rendements d'un Produit dépendront de la performance des gestionnaires des Produits sous-jacents et pourraient être défavorablement affectés par les performances défavorables.

Risque lié aux investissements dans les produits structurés : Les produits structurés peuvent généralement être définis comme des instruments créés pour répondre aux besoins spécifiques des investisseurs ou des emprunteurs qui ne peuvent être satisfaits avec des instruments financiers conventionnels. Ceux-ci ne sont pas standard et investissent généralement dans une variété d'actifs sous-jacents. Les revenus des produits structurés dépendent de conditions multiples et / ou de scénarios qui ne sont pas toujours faciles à décrypter à première vue. Leur compréhension exige une bonne connaissance des produits et des marchés financiers. Souvent, les investissements sont réalisés en intégrant des produits dérivés sur des indices en obligations ou instruments du marché monétaire. Le produit structuré utilise un effet de levier et les mouvements des prix en pourcentage seront supérieurs à ceux de l'actif sous-jacent. Alors que de nombreux produits structurés ont un niveau de protection du capital, tous ne le font pas.

Risque de taux d'intérêt : Par définition, le risque de taux correspond à la possibilité pour un fonds d'investissement de subir les conséquences négatives de la variation des taux d'intérêts. Le risque de taux peut ainsi se manifester via une diminution des produits financiers en cas de baisse des taux d'intérêt et/ou une augmentation des charges financières en cas de remontée des taux d'intérêt. Une hausse des taux d'intérêts peut induire une baisse de la valeur des titres à revenus fixes détenus par le Produit.

Risque de devise : Le Produit investit dans des marchés étrangers et pourrait subir les conséquences négatives des variations des cours de change donnant lieu à une augmentation ou une diminution de la valeur des investissements. Le portefeuille est principalement en CHF et dès lors la NAV du Produit EUR (USD) seront sensibles à l'évolution du CHF contre EUR (USD).

Risque lié à la détention d'obligations convertibles : Les obligations convertibles sont des titres hybrides entre une dette et une actions, qui, en principe, permettent aux titulaires de convertir leur participation en obligations en actions de la société émettrice à une date future déterminée. L'investissement dans les convertibles entraînera une plus grande volatilité que les investissements obligataires effectués dans les obligations classiques.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer au prospectus du Produit.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit ou/et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement CHF 10 000

La période de détention recommandée est de 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF 6 420	CHF 6 330
	Rendement annuel moyen	-35,8%	-8,7%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF 8 530	CHF 8 940
	Rendement annuel moyen	-14,7%	-2,2%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF 10 260	CHF 11 520
	Rendement annuel moyen	2,6%	2,9%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF 11 750	CHF 13 060
	Rendement annuel moyen	17,5%	5,5%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez CHF 10 000.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 08/2021 et 09/2024.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 04/2015 et 04/2020.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 06/2016 et 06/2021.

Que se passe-t-il si CACEIS (Switzerland) SA n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'investisseur de ce Produit ne subira aucune perte financière due à un défaut de CACEIS (Switzerland) SA, comme les actifs du Produit d'investissement sont séparés et ne seront pas affectés par l'insolvabilité éventuelle de l'initiateur.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
- que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 CHF sont investis.

Investissement CHF 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	CHF 111	CHF 654
Incidence des coûts annuels(*)	1,1%	1,1% chaque année

(*) Cela montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, cela montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,01% avant déduction des coûts et de 2,87% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Investissement CHF 10 000 et coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Aucun coût d'entrée ne s'applique à ce Produit.	CHF 0
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie ne s'applique à ce Produit.	CHF 0
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,10% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	CHF 110
Coûts de transaction	0,01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	CHF 1
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission de performance ne s'applique à ce Produit.	CHF 0

Les tableaux ci-dessus indiquent l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 5 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à long terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 5 ans.

Les parts sont émises ou rachetées chaque jeudi. Les demandes de souscription et de rachat doivent parvenir à la banque dépositaire jusqu'à 15h00 au plus tard le jeudi (jour de passation de l'ordre) ou le jour ouvrable bancaire précédent jusqu'à 15h00 en cas de jeudi férié pour pouvoir être calculées le jour ouvrable bancaire suivant, soit le vendredi (jour d'évaluation) ou le jour ouvrable bancaire suivant en cas de vendredi férié sur la base de la valeur d'inventaire calculée ce jour-là.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une réclamation concernant ce Produit, l'initiateur du Document ou de la personne qui a conseillé ou qui vous a vendu ce Produit, vous pouvez en premier lieu contacter CACEIS (Switzerland) SA au +41 58 261 94 00, par voie postale au Route de Signy 35, CH-1260 Nyon.

Si votre plainte n'est pas résolue de manière satisfaisante, les investisseurs sont priés de noter qu'une réclamation peut également être adressée par e-mail à LEGAL_CH@caceis.com.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez demander les derniers scénarios de performance mis à jour mensuellement à l'adresse e-mail suivante : www.caceis.ch. Il n'y a pas suffisamment de données pour fournir une indication pertinente des performances passées aux investisseurs.

Ce document d'information est mis à jour annuellement.